



T

Écrivez à l'encre bleue ou noire.

Renseignements sur vous

(consultez le guide à la page 15)

1 Nom de famille _____

2 Prénom _____

6 Date de naissance _____
A A A A M M J J

4 Sexe: 1 masculin 2 féminin

5 Langue de correspondance (s'il s'agit de votre première déclaration de revenus): 1 français 2 anglais

7 Appartement Numéro Rue, case postale _____

8 Ville, village ou municipalité Province Code postal _____
9

11 Votre numéro d'assurance sociale (NAS) _____

Votre situation le **31 décembre 2017**
(voyez la définition du terme *conjoint au 31 décembre 2017*)

12 1 sans conjoint ou conjointe 2 avec conjoint ou conjointe

Si votre situation (ligne 12)
est différente de celle inscrite en 2016,
inscrivez la date du changement.

13 _____ 2 0 1 _____
A M M J J

Si, le 31 décembre 2017, vous ne résidiez pas au Québec,
inscrivez la province, le territoire
ou le pays où vous résidiez.

17 _____

Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date
de votre arrivée de votre départ

18 2 0 _____ 2 0 _____
A A M M J J A A M M J J

Raison de votre arrivée ou de votre départ. Consultez le guide. 0 _____

Si vous avez reçu une étiquette personnalisée,
apposez-la ici.

Si vous prévoyez déménager, consultez le guide à la page 13.

3 S'il s'agit de votre première déclaration de revenus
du Québec, cochez ci-après.

Si vous avez indiqué une date à la ligne 18, inscrivez le montant
de vos revenus gagnés pendant que vous ne résidiez pas au Canada.

19 Si vous n'avez eu aucun revenu, inscrivez 0. _____

21 Date de la faillite (s'il y a lieu) _____

Période couverte par la déclaration
1 avant la faillite
2 après la faillite

Choix relatif au calcul de la cotisation au RRQ pour un travail autonome
(si vous avez coché la case 1). Consultez le guide. _____

22 Si vous êtes bénéficiaire d'une fiducie désignée, consultez le guide.

20 Si les renseignements ci-dessus
concernent une personne décédée,
inscrivez la **date de son décès**. _____
A M M J J

Renseignements sur votre conjoint au 31 décembre 2017

31 Nom de famille _____

32 Prénom _____

36 Date de naissance _____
A A A A M M J J

37 Si votre conjoint est décédé en 2017,
inscrivez la **date de son décès**. _____
M M J J

41 Numéro d'assurance sociale _____

50 Si votre conjoint a gagné des revenus
comme travailleur autonome
ou s'il a reçu un relevé 29,
cochez ci-après.

51 Revenu net de votre conjoint. Consultez le guide.
S'il n'a eu aucun revenu, inscrivez 0. _____

52 Si, le 31 décembre 2017, votre conjoint **ne résidait pas** au Québec,
inscrivez la province, le territoire
ou le pays où il résidait. _____

Crédit d'impôt pour solidarité

Remplissez l'**annexe D** pour demander le crédit d'impôt pour solidarité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez le guide à la page 17.



T701 ZZ 84554849

Revenu total

Si vous avez occupé un emploi hors du Canada, cochez ci-après.	94	<input type="checkbox"/>
Si vous avez occupé un emploi au Canada mais hors du Québec, cochez ci-après.	95	<input type="checkbox"/>
Cotisation au RPC	96	
Salaire admissible au RPC	96.1	
Cotisation au RQAP, <i>relevé 1, case H</i>	97	
Commissions reçues, <i>relevé 1, case M</i>	100	
Cotisation au RRQ, <i>relevé 1, case B</i>	98	
Salaire admissible au RRQ, <i>relevé 1, case G</i>	98.1	
Avantage imposable, inclus à la ligne 101, sur lequel aucune cotisation au RRQ n'a été retenue	102	

Revenus d'emploi, <i>relevé 1, case A</i>				101	
Correction des revenus d'emploi, si vous avez reçu un relevé 22 (grille de calcul 105)				+	105
Autres revenus d'emploi. Consultez le guide.	Précisez.	106	0	+	107
Prestations d'assurance parentale, <i>relevé 6, case A</i>				+	110
Prestations d'assurance emploi, <i>feuillelet T4E</i>				+	111
Pension de sécurité de la vieillesse, <i>feuillelet T4A(OAS)</i>				+	114
Prestations du RRQ ou du RPC, <i>relevé 2, case C</i>				+	119
Prestations d'un régime de retraite, d'un REER, d'un FERR, d'un RPDB ou d'un RPAC/RVER, ou rentes				+	122
→ Revenus de retraite transférés par votre conjoint. Consultez le guide.				+	123
Dividendes de sociétés canadiennes imposables	Montant réel des dividendes déterminés	166			
	Montant réel des dividendes ordinaires	167			
			Montant imposable	+	128
Intérêts et autres revenus de placement				+	130
Revenus de location.					
Annexez le formulaire TP-128 ou les états financiers.	Revenus bruts	168			
			Revenus nets	+	136
Gains en capital imposables (consultez le guide). Remplissez l'annexe G.				+	139
Pension alimentaire reçue (montant imposable)				+	142
Prestations d'assistance sociale, <i>relevé 5, case A</i> , et aide financière semblable, <i>relevé 5, case B</i>				+	147
Indemnités de remplacement du revenu et versement net des suppléments fédéraux.	Précisez.	149		+	148
Autres revenus. Consultez le guide.	Précisez.	153		+	154
Revenus nets d'entreprise (montant de la ligne 34 de l'annexe L)				+	164
Additionnez les montants des lignes 101 et 105 à 164.					
			Revenu total	=	199

Revenu net

Déduction pour travailleur. Consultez le guide.				201	
Déduction pour régime de pension agréé (RPA), <i>relevé 1, case D</i>				+	205
Dépenses d'emploi et déductions liées à l'emploi.	Précisez.	206		+	207
Déduction pour REER ou RPAC/RVER	RAP ou REEP	212		+	214
Pension alimentaire payée (montant déductible). Consultez le guide.					
Numéro d'assurance sociale (NAS) du bénéficiaire	224				
			Pension alimentaire payée (montant déductible)	+	225
Frais de déménagement. Remplissez le formulaire TP-348.				+	228
Frais financiers et frais d'intérêts. Consultez le guide aux lignes 231 et 260.				+	231
Perte à l'égard d'un placement dans une entreprise. Remplissez le formulaire TP-232.1.					
	Total des pertes	233			
			Perte admissible	+	234
Déduction pour particulier habitant une région éloignée reconnue (formulaire TP-350.1)				+	236
Déduction pour frais d'exploration et de mise en valeur				+	241
Déduction pour revenus de retraite transférés à votre conjoint au 31 décembre. Remplissez l'annexe Q.				+	245
Déduction pour remboursement de sommes reçues en trop. Consultez le guide.				+	246
Déduction pour cotisations au RRQ et au RQAP pour un travail autonome				+	248
Autres déductions. Consultez le guide.	Précisez.	249		+	250
Report du rajustement des frais de placement. Consultez le guide.				+	252
Additionnez les montants des lignes 201 à 207, 214 à 231 et 234 à 252. Total des déductions				=	254
Montant de la ligne 199 moins celui de la ligne 254				=	256
Rajustement des frais de placement (consultez le guide). Remplissez l'annexe N.				+	260
Additionnez les montants des lignes 256 et 260.					
Si le résultat est négatif, inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 3.					
			Revenu net	=	275





Attachez vos documents ici (ne joignez pas les documents non requis).

Si vous avez un solde à payer, veuillez attacher votre paiement et le bordereau de paiement à la page 1.



Revenu imposable

Montant de la ligne 275						275	
Rajustement de déductions. Consultez le guide.						276	
Prestation universelle pour garde d'enfants et revenus d'un régime enregistré d'épargne-invalidité. Consultez le guide.						278	
Additionnez les montants des lignes 275 à 278.						279	
Déductions pour investissements stratégiques. Consultez le guide.	Précisez.	286				287	
Pertes d'autres années, autres que des pertes nettes en capital						289	
Pertes nettes en capital d'autres années. Consultez le guide aux lignes 276 et 290.						290	
Déduction pour gains en capital. Consultez le guide.						292	
Déduction pour Indien						293	
Déductions pour certains revenus. Consultez le guide.						295	
Déductions diverses. Consultez le guide.	Précisez.	296				297	
Additionnez les montants des lignes 287 à 297.						298	
Montant de la ligne 279 moins celui de la ligne 298. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.						299	
						Revenu imposable	

Crédits d'impôt non remboursables

Montant personnel de base						350	14 890	00
Redressement pour indemnités de remplacement du revenu (maximum : 13 089 \$). Consultez le guide.						358		
Montant de la ligne 350 moins celui de la ligne 358						359		
Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite. Remplissez l'annexe B.						361		
Montant pour personnes à charge et montant transféré par un enfant majeur aux études postsecondaires. Remplissez l'annexe A.						367		
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques. Consultez le guide.						376		
Additionnez les montants des lignes 359 à 376.						377		
Montant de la ligne 377 multiplié par 15 %						377.1	15 %	
Frais pour soins médicaux non dispensés dans votre région			378					
Frais médicaux. Remplissez l'annexe B.			381					
Intérêts payés sur un prêt étudiant. Remplissez l'annexe M.	Montant demandé		385					
Additionnez les montants des lignes 378 à 385.			388					
Montant de la ligne 388 multiplié par 20 %			389					
Crédit d'impôt pour pompier volontaire et pour volontaire participant à des opérations de recherche et de sauvetage. Consultez le guide.					Précisez.	390.1		
Crédit d'impôt pour travailleur de 63 ans ou plus. Consultez le guide.						391		
Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée. Remplissez le formulaire TP-776.1.ND.						392		
Crédits d'impôt pour dons. Consultez le guide.	Montant de la ligne 1 de la grille de calcul 395		393					
Crédit d'impôt pour cotisations syndicales, professionnelles ou autres		397.1						
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen. Remplissez l'annexe T.								
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen transféré par un enfant. Consultez le guide.								
Additionnez les montants des lignes 377.1, 389 à 392, 395, 397, 398 et 398.1.								
						Crédits d'impôt non remboursables		

Impôt et cotisations

Impôt sur le revenu imposable.								
Remplissez la grille de calcul 401. Si vous devez remplir le formulaire TP-22 ou TP-25, cochez la case 403.						403		
Crédits d'impôt non remboursables (ligne 399)							406	
Montant de la ligne 401 moins celui de la ligne 406. Si vous devez remplir la partie A de l'annexe E, inscrivez plutôt le montant de la ligne 413 de cette annexe. Si vous remplissez le formulaire TP-766.2, cochez la case 404.						404		
Si vous avez rempli la partie 4 du formulaire TP-766.2, cochez la case 405.						405		
Crédit d'impôt pour contribution à des partis politiques autorisés du Québec (grille de calcul 414)			414					
Crédit d'impôt pour dividendes			415					
Crédit d'impôt pour acquisition d'actions de Capital régional et coopératif Desjardins, relevé 26, case B			422					
Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs. Consultez le guide.			424					
Additionnez les montants des lignes 414 à 424.			425					
Montant de la ligne 413 moins celui de la ligne 425. Si le résultat est négatif, consultez le guide à la ligne 431.							425	
Crédits transférés d'un conjoint à l'autre. Consultez le guide.							430	
Montant de la ligne 430 moins celui de la ligne 431, ou montant de la ligne 18 de la partie B de l'annexe E.							431	
Si le résultat est négatif, inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 4.							432	



Montant de la ligne 432

Contribution additionnelle pour services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés. Remplissez l'annexe I.

Droits d'immatriculation au registre des entreprises. Consultez le guide.

Les renseignements contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts?

Cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour un travail autonome ou hors du Québec. Remplissez l'annexe R.

Versements anticipés de crédits d'impôt, relevé 19, case A, B, C, D, G ou H

Impôts spéciaux et redressement d'impôt. Consultez le guide.

Cotisation au RRQ et redressement d'impôt pour un travail autonome (grille de calcul 445)

Cotisation au Fonds des services de santé (FSS). Remplissez l'annexe F.

Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec.

Remplissez l'annexe K ou inscrivez le numéro correspondant à votre situation à la case 449.

Ajoutez les montants des lignes 432 à 447.

Remboursement ou solde à payer

Impôt du Québec retenu à la source,

selon vos relevés ou vos feuillets

Montant de la ligne 58 de votre annexe Q

Montant de la ligne 451 moins celui de la ligne 451.1

Impôt du Québec retenu à la source transféré par votre conjoint

Cotisation payée en trop au RRQ ou au RPC

Impôt payé par acomptes provisionnels

Partie transférable de l'impôt retenu pour une autre province

Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Remplissez l'annexe C.

Crédits d'impôt relatifs à la prime au travail. Remplissez l'annexe P.

Cotisation payée en trop au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)

Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés. Remplissez l'annexe J.

Remboursement de TVQ à un salarié ou à un membre d'une société de personnes

Crédit d'impôt Bouclier fiscal

Autres crédits. Consultez le guide.

Ajoutez les montants des lignes 451.2 à 462.

Compensation financière pour maintien à domicile. Consultez le guide.

Ajoutez les montants des lignes 465 et 466.

Montant de la ligne 450 moins celui de la ligne 468

Pour savoir comment vous inscrire au dépôt direct, consultez le guide à la page 9.

Montant de la ligne 470, s'il est négatif

Remboursement transféré au conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant.

Montant de la ligne 474 moins celui de la ligne 476

Remboursement anticipé. Consultez le guide.

Montant de la ligne 470, s'il est positif

Montant transféré par votre conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant.

Montant de la ligne 475 moins celui de la ligne 477. Nous n'exigeons pas le solde s'il s'élève à moins de 2\$. Solde à payer

Somme jointe. Remplissez le bordereau de paiement et effectuez votre paiement par chèque ou par mandat à l'ordre du ministre du Revenu du Québec. Attachez votre paiement et le bordereau à la page 1.

432			
434			
438			
439			
441			
443			
445			
446			
447			
449			
Impôt et cotisations	=	450	

451			
451.1			
451.2			

451.2			
451.3			
452			
453			
454			
455			
456			
457			
458			
459			
460			
462			
465			
466			
468			
470			

Remboursement	
474	
476	
478	
480	

474			
476			
478			
480			

Solde à payer			
475			
477			
479			
481			

Je déclare que tous les renseignements me concernant dans ce formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets et qu'ils font état de tous mes revenus.

Si j'ai droit à un remboursement et que j'ai inscrit un montant à la ligne 476, j'accepte qu'il serve au paiement du solde à payer de mon conjoint (ligne 475 de sa déclaration).

Si j'ai inscrit un montant à la ligne 123, c'est parce que j'ai choisi d'ajouter à mon revenu une partie des revenus de retraite de mon conjoint.

Signature X

Date

Ind. rég. Téléphone (domicile ou cellulaire)

Ind. rég. Téléphone (travail)

Poste

498

499

Nous pourrions comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à des ministères ou organismes gouvernementaux.

